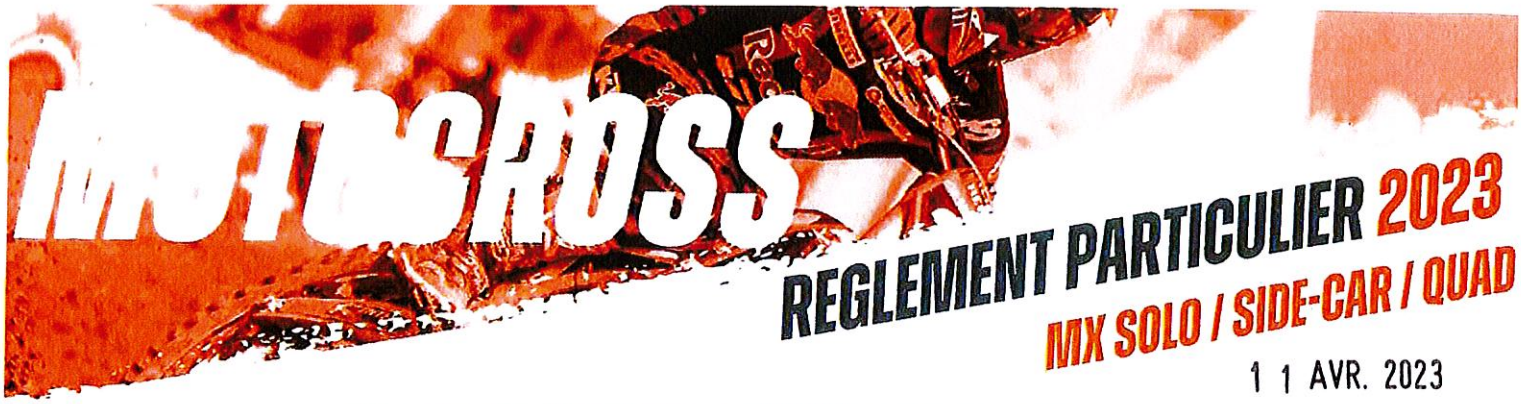

REGLEMENT PARTICULIER 2023

MX SOLO / SIDE-CAR / QUAD

1 1 AVR. 2023

MOTO FÉDÉRATION FRANÇAISE

Moto-Club : MotoclubRisPuy-Guillaume
E-mail : mcrpq63@gmail.com
Téléphone : 0676162256
Organisateur technique : DebusLaurent
N° d'épreuve FFM : 303
Date : 17/09/2023
Lieu : RIS

La manifestation se déroulera conformément au présent règlement, au Code sportif de la FFM, aux Règles Techniques et de Sécurité de la discipline pratiquée et de façon générale à l'ensemble des textes réglementaires applicables à ce type de manifestation.

ARTICLE 1 / ASSURANCE

L'organisateur a souscrit une assurance conforme aux dispositions de l'article R331-30 du Code du sport. Cette dernière est jointe aux dossiers adressés à l'administration préfectorale et fédérale.

ARTICLE 2 / LISTE DES OFFICIELS

La liste complète des officiels désignés (Directeurs de course adjoints, Commissaires techniques, Chronométreurs, Commissaires de piste, Commissaire environnement) peut être annexée au présent règlement.

Directeur de course	BARA XAVIER	Licence : OFF342541
Président du Jury ou Arbitre*	PARGNIEN ERIC	Licence : OFF018721
Membre du Jury	VASSENAT SANDRINE	Licence : OFF201731
Membre du Jury	HAMON THIERRY	Licence : OFF012622
Commissaire technique responsable	DUFAL PIERRE JEAN	Licence : OFF150102
Responsable du chronométrage	BREUIL STEPHANIE	Licence : OFF351401

** Selon la réglementation en vigueur dans la Ligue, le Jury d'une compétition motocycliste peut être formé soit d'un organe collégial composé de deux ou trois membres dont un Président, soit d'une personne unique dénommée Arbitre.*

ARTICLE 3 / DÉTAIL DES CATÉGORIES

NOM DE LA CATÉGORIE	AGE MINI	AGE MAXI	CYLINDRÉE	TARIF ET DESCRIPTION
85CC	9	15	66ccà85cc	35euro-12anset+12ans
125CC	13	-	1252temps	45euro1252temps
OPEN	15	-	100ccà5002Tet4T	45eurotoutescylindrées
VETERANS	40	-	100ccà5002Tet4T	45eurotoutescylindrées

ARTICLE 4 / CONTRÔLES ADMINISTRATIFS ET TECHNIQUES

Licences à la journée :
Des licences à la journée (LJA) seront délivrées au tarif en vigueur aux concurrents non licenciés à la FFM désireux de participer à la manifestation :

☒ **NON** ☐ **OUI** (*75€ pour les licences payées au préalable sur l'intranet FFM / 90 € si elle est prise sur place*)

Les participants devront également présenter un certificat médical de non-contre-indication à la pratique du sport motocycliste en compétition daté de moins d'un an, disposant du cachet du médecin et sa signature.

Contrôles administratifs :
Dans le cadre des vérifications administratives, chaque participant devra présenter :

- sa licence FFM de la saison en cours ;
- son CASM (ou Guidon d'Or ou d'Argent selon l'âge et le niveau requis pour participer à la compétition).

Les licences délivrées par une fédération nationale reconnue par la FIM ou la FIM Europe autre que la FFM, ne seront acceptées que sur les épreuves inscrites au calendrier de la FIM et/ou de la FIM Europe.

Contrôles techniques :
Tous les participants devront y présenter leur(s) machine(s), leur équipement (combinaison, gants, protection dorsale, dossard, botte de cuir, casque). En ce qui concerne le contrôle sonométrique des machines, les commissaires techniques disposent de la faculté d'interdire le départ à tout pilote dont le motocycle présenterait un niveau sonore non conforme aux normes édictées par la FFM dans les Règles Techniques et de Sécurité, en refusant le marquage de la machine.

ARTICLE 5 / RÉCLAMATIONS

La réclamation devra être remise en main propre au Directeur de course sous forme écrite au maximum 30 minutes après l'annonce officielle des résultats, accompagnée d'un chèque de caution de 75 €. Dans le cas où la réclamation nécessite le démontage d'un véhicule, il faudra ajouter un chèque de caution de 75 € pour les 2T et 150 € pour les 4T, qui sera restitué si la réclamation est reconnue fondée.

ARTICLE 6 / MÉDICALISATION DE LA MANIFESTATION

Nom du responsable médical ... DOCTEUR CAILLAUD COLIN

Nombre de secouristes 6

Hôpital le plus proche ..... THIERS

Nombre d'ambulance(s) 2

Temps de trajet (en min) 20

ARTICLE 7 / LE SITE DE PRATIQUE

Accès :

Nom du site ..... MXDBSmotosporttrackRis

Adresse ..... GrandchampdesTorranches

CAPACITÉ MOTO :	
Pendant les essais :	45
En manche :	45

CAPACITÉ QUAD OU SIDE-CAR :	
Pendant les essais :	...
En manche :	...

Caractéristiques :

Longueur du circuit 1425

Largeur minimum de la piste 7

Largeur de la grille 32

Longueur de la ligne droite de départ 60

Nombre d'OCP* 18

**Officiels Commissaires de Piste*

- **Rappel : l'attestation d'assurance en Responsabilité Civile Organisateur (RCO), les horaires prévisionnels, le plan d'accès et le plan du site doivent être annexés au présent règlement.**
- **En application de l'article 2.2.6.16 du Code Sportif FFM, si des primes d'arrivée sont prévues par l'organisateur d'une manifestation, celles-ci doivent figurer de manière exhaustive dans le règlement particulier de l'épreuve.**

VISA DU MOTO-CLUB	VISA DE LA LIGUE	VISA DE LA FFM
DATE : 07/04/2023	DATE : 24 AVR. 2023	DATE :
MOTO CLUB C3510 FFM RIS/PUY-GUILLAUME 34 AVENUE ANATOLE FRANCE 63290 PUY-GUILLAUME W635001296 MCRPG63@GMAIL.COM	LIGUE MOTOCYCLISTE AUVERGNE-RHONE-ALPES Z.A. 48 Chemin de l'Ile Neuve 26600 LA ROCHE DE GLUN Tél : 04 75 55 22 50	NUMÉRO :

Moto-Club : MotoclubRisPuy-Guillaume
Date : 17/09/2023
Lieu : RIS63

MOTO FÉDÉRATION FRANÇAISE

HEURE DE DEBUT	HEURE DE FIN	DEROULEMENT	CATEGORIE(S)	DUREE
16H00	19H30	Contrôles administratifs	TOUTRECATEGORIES	3H30
16H00	19H30	Contrôles techniques	TOUTESCATEGORIES	3H30
7H15	8H00	Contrôles techniques	TOUTESCATEGORIES	0H45
7H15	8H00	Contrôles administratifs	TOUTESCATEGORIES	0H45
8H00	8H15	Essais Libres	VETERANS	15MN
8H20	8H35	Essais Libres	OPENA	15MN
8H40	8H55	Essais Libres	OPENB	15MN
9H00	9H15	Essais Libres	85CC	15MN
9H20	9H35	Essais Libres	125CC	15MN
9H35	10H05	Entracte	PAUSE	0H30
10H05	10H20	Essais Chronométrés	VETERANS	15MN+1T
10H25	10H40	Essais Chronométrés	OPENA	15MN+1T
10H45	11H00	Essais Chronométrés	OPENB	15MN+1T
11H05	11H20	Essais Chronométrés	85CC	15MN+1T
11H25	11H40	Essais Chronométrés	125CC	15MN+1T
11H40	13H15	Repas	REPAS	1H35
13H15	13H35	Manche 1	VETERANS	15MN+1T
13H40	14H00	Manche 1	85CC	15MN+1T
14H05	14H25	Manche 1	125CC	15MN+1T
14H30	14H50	Manche 1	OPENB	15MN+1T
15H00	15H20	Manche 1	OPENA	15MN+1T
15H20	15H40	Entracte	PAUSE	0H20
15H40	16H00	Manche 2	VETERANS	15MN+1T
16H05	16H25	Manche 2	85CC	15MN+1T
16H30	16H50	Manche 2	125CC	15MN+1T
16H55	17H15	Manche 2	OPENB	15MN+1T
17H20	17H40	Manche 2	OPENA	15MN+1T
17H40	18H00	Pause	TOUTESCATEGORIES	

MOTO FÉDÉRATION FRANÇAISE

RÈGLEMENT PARTICULIER 2023

HORAIRES PREVISIONNELS*

*sous réserve de modifications approuvées par le jury de l'épreuve

Moto-Club : MotoclubRisPuy-Guillaume
Date : 17/09/2023
Lieu : RIS

HEURE DE DEBUT	HEURE DE FIN	DEROULEMENT	CATEGORIE(S)	DUREE
18H00		Remise des Prix Fin		